

KX-1113

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : KX-1113

Autres moyens

: Sans objet

d'identification

Utilisation recommandée : Agents de coloration, teintures

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

0.5 % - 2.0 %

Société : Ecolab Inc.

370 N. Wabasha Street

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

: 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 10/06/2016

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Produit TEL QUE VENDU

Corrosion de la peau : Cate Dommages occulaires : Cate

graves

: Catégorie 1A: Catégorie 1

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Corrosion de la peau : Catégorie 1A Dommages occulaires : Catégorie 1

graves

Éléments étiquette SGH

Produit TEL QUE VENDU

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher. EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à

919030 1 / 13

KX-1113

l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage:

Garder sous clef.

Élimination:

Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Pictogrammes de danger

Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention**:

Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage:
Garder sous clef.
Élimination:

Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Produit TEL QUE VENDU

Autres dangers : Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits

chlorés - dégagera le gaz de chlore.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Produit TEL QUE VENDU

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

acide sulfurique 7664-93-9 10 - 30

919030 2 / 13

KX-1113

acide nitrique	7697-37-2	5 - 10
alcane sulfonate secondaire	5324-84-5	1 - 5
Xylène sulfonate de sodium	1300-72-7	1 - 5
lactic acid	50-21-5	1 - 5
Acide glycolique	79-14-1	1 - 5

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Produit	TFI	OUF	VFN	ווחו
FIOUUIL		WUE	V EIN	טעו

En cas de contact avec les yeux

: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire

avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

En cas de contact avec les yeux

: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une

assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements

avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire

avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

919030 3 / 13

KX-1113

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit TEL QUE VENDU

Moyen d'extinction approprié

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Produit TEL QUE VENDU

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

KX-1113

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Produit TEL QUE VENDU

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits chlorés dégagera le gaz de chlore.

Conditions de stockage sures : Conserver à l'écart des bases fortes. Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 5°C à 40°C

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de stockage sures : Conserver à l'écart des bases fortes. Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Produit TEL QUE VENDU Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
sulphuric acid	7664-93-9	TWA (Thoracic fraction)	0.2 mg/m3	ACGIH
		TWA	1 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	1 mg/m3	OSHA Z1
nitric acid	7697-37-2	TWA	2 ppm	ACGIH
		STEL	4 ppm	ACGIH
		STEL	4 ppm 10 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	2 ppm 5 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	2 ppm 5 mg/m3	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

KX-1113

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes

protectrices et vêtements de protection appropriés

: Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations Protection respiratoire

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en cas de contact ou

danger d'éclaboussure.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

: Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes Protection de la peau

protectrices et vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Produit TEL QUE VENDU Produit à LA DILUTION

RECOMMANDÉE

légère

Aspect : liquide liquide

Couleur : clair, jaune pâle jaune pâle

: léger de chlore 1.35 - 1.94 pΗ : 1.0, 100 %

Point d'éclair : Sans objet, N'entretient pas la combustion.

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

919030 6/13

Odeur

KX-1113

Point de fusion/congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: > 100 °C

Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible : Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.153 - 1.253

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes

: La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques : Donnée non disponible

volatils)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produit TEL QUE VENDU

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits

chlorés - dégagera le gaz de chlore.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Bases

Métaux

Matières organiques

Produits de décomposition

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

KX-1113

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Produit TEL QUE VENDU

Yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Peau : Provoque des brûlures graves de la peau.

Ingestion : Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Inhalation : Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Peau : Provoque des brûlures graves de la peau.

Ingestion : Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Inhalation : Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Produit TEL QUE VENDU

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau : Rougeur, Douleur, Corrosion

Ingestion : Corrosion, Douleur abdominale

Inhalation : Irritation respiratoire, Toux

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau : Rougeur, Douleur, Corrosion

Ingestion : Corrosion, Douleur abdominale

Inhalation : Irritation respiratoire, Toux

Toxicité

Produit TEL QUE VENDU

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : 4 h Estimation de la toxicité aiguë : > 10 mg/l

Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible Corrosion et/ou irritation de la : Donnée non disponible

peau

919030 8 / 13

KX-1113

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible

STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit TEL QUE VENDU Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Produit

Toxicité pour les poissons

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues

: Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : acide sulfurique

96 h CL50: 22 mg/l

acide nitrique 96 h CL50: 72 mg/l

lactic acid

96 h CL50 Poissons: 130 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques

: alcane sulfonate secondaire

48 h CE50 Daphnia (Daphnie): 3,200 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues Xylène sulfonate de sodium

96 h CE50: 230 mg/l

Acide glycolique 72 h CE50: 44 mg/l

Persistance et dégradabilité

Produit TEL QUE VENDU

Biodégradable

KX-1113

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Biodégradable

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit TEL QUE VENDU

Méthodes d'élimination

: Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination

 Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit TEL QUE VENDU

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

No. UN : 3264

Description des : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

marchandises

(Acide nitrique, Acide sulfurique)

Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Dangereux pour : non

l'environnement

Transport maritime

919030 10 / 13

KX-1113

(IMDG/IMO)

No. UN : 3264

Description des : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

marchandises

(Acide nitrique, Acide sulfurique)

Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Polluant marin : non

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Produit TEL QUE VENDU

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Composants	No. CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ
			(lbs)
acide sulfurique	7664-93-9	1000	6930

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Composants	No. CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ
			(lbs)
acide sulfurique	7664-93-9	1000	6930

SARA 311/312 Dangers : Risque aigu pour la santé

SARA 302 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 302:

acide sulfurique 7664-93-9 14.43 %

acide nitrique 7697-37-2 8.241 %

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

acide nitrique 7697-37-2 8.241 %

California Prop 65

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

Dans l'inventaire TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients répertoriés dans la liste extérieure des substances (LES) canadienne.

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

919030 11 / 13

KX-1113

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire : non établi(e)

Japon. ISHL - Inventaire des substances chimiques (METI) : non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) : non établi(e)

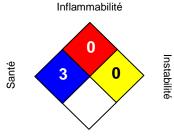
Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) : non établi(e)

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Produit TEL QUE VENDU NFPA:



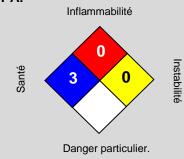
Danger particulier.

HMIS III:

SANTE	3
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extreme, * = Chronique

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE NFPA:



HMIS III:

SANTE	3
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extreme, * = Chronique

Date d'émission : 10/06/2016

Version : 1.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

919030 12 / 13

KX-1113

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

919030 13 / 13